

# Insecticide Bedlam®

COMMERCIAL

INSECTICIDE

PRODUIT SOUS PRESSION

N° D'HOMOLOGATION 30075

LOI SUR LES PRODUITS ANTIPARASITAIRES

LIRE L'ÉTIQUETTE AVANT L'UTILISATION

**Pour tuer les punaises de lit et les œufs de punaises de lit**

**Pour usage à l'intérieur seulement, dans les habitations et les aires non alimentaires des : restaurants, écoles, maisons de soins infirmiers, entrepôts, bureaux, appartements, hôtels, motels, chenils et hôpitaux.**

PRINCIPE ACTIF :

d-phénothrine.....	0,40 %
Dicarboximide du N-octylbicycloheptène.....	1,53 %

BEDLAM® et MGK® sont des marques déposées de McLaughlin Gormley King® Company

TENIR HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS

ATTENTION  
IRRITANT POUR LA PEAU



EXPLOSIF

Fabriqué par :



7325 Aspen Lane North  
Minneapolis, MN 55428  
ÉTATS-UNIS  
(763) 544-0341

EPA Est. No. 1021-MN-2

Poids net : \_\_\_\_\_

Valent Canada Inc., 201-230 Hanlon Creek Blvd., Guelph, Ontario N1C 0A1, (519) 767-9262

## MODE D'EMPLOI

- Il est interdit d'appliquer le produit sur le bétail servant à la production d'aliments destinés à la consommation humaine. NE PAS appliquer sur des surfaces susceptibles d'entrer en contact avec des aliments destinés à la consommation humaine ou animale. Recouvrir tous les aliments exposés qui sont destinés à la consommation humaine ou animale, ou les sortir de la zone à traiter. Recouvrir les surfaces, l'équipement et les accessoires servant à la transformation des aliments destinés à la consommation humaine ou animale, ou les laver à fond après le traitement. Fentes et fissures : application directe d'un produit dans les petites ouvertures à la surface d'une structure comme les joints de dilatation, les points d'entrée des services publics et le long des plinthes et des moulures. Ne comprend pas le traitement des surfaces exposées. Application d'un produit aux points de jonction d'un article.
- Traitement de périmètre à l'intérieur (gouttelettes ou particules de calibre grossier) : application d'un produit en bande étroite (d'une largeur de moins de 0,3 m) le long du périmètre intérieur d'une pièce sur les plinthes, les plafonds, la jonction murs-plancher ou murs-plafond et les cadrages des portes et des fenêtres. Traitement localisé : application localisée d'un produit sur une superficie de moins de 0,2 m². Les sites des traitements localisés ne doivent pas se toucher et la surface totale des traitements localisés doit être inférieure à 10 % de la superficie totale d'une pièce. Application d'un produit sur une surface égale ou inférieure à 10 % de la totalité de l'article traité. Traitement de mobilier, y compris meubles rembourrés et à surface dure, matelas et sommiers, garnitures de literie d'animaux de compagnie, cadres de lit, commodes, rideaux, encadrements, revêtements muraux, pattes creuses de mobilier, etc.

RESTRICTIONS CONCERNANT L'UTILISATION : Dans les hôpitaux et les maisons de soins infirmiers, sortir les patients des lieux avant le traitement. Aérer la pièce pendant deux heures avant d'y ramener les patients.

2020-1548, 2020-06-01

NE PAS appliquer dans le cadre d'un traitement généralisé. SEULES les applications le long d'un périmètre, localisées ou dans les fissures et les interstices sont autorisées. Pour ce qui est des meubles rembourrés, l'application du produit doit se limiter aux capitons et aux coutures ou être localisée.

Traitement du capitonnage ou des coutures (matelas et meubles rembourrés seulement) : application à la jonction de deux ou de plusieurs pièces de tissu cousues ensemble ainsi que sur les nœuds et les boutons décoratifs.

#### **CE PRODUIT N'EST PAS DESTINÉ À ÊTRE UTILISÉ SUR LES PERSONNES.**

Ne pas utiliser dans les endroits où l'on manipule, entrepose ou prépare des aliments, lorsque des aliments sont présents.

Ne pas utiliser dans les aires industrielles de transformation, de préparation ou d'entreposage de la nourriture humaine ou animale, ni là où l'on sert ces aliments. À la maison, recouvrir toutes les surfaces et les ustensiles de préparation de la nourriture humaine ou animale durant le traitement ou les laver à fond avant l'utilisation. Couvrir les aliments exposés destinés à la consommation humaine ou animale ou les sortir des lieux. Avant de procéder au traitement, sortir les animaux de compagnie et les oiseaux, et couvrir les aquariums.

**BIEN AGITER AVANT CHAQUE EMPLOI.** Seuls les opérateurs antiparasitaires peuvent se trouver dans la zone de traitement durant le traitement. Quitter la pièce après le traitement et aérer les lieux avant d'y retourner. Empêcher les enfants ou les animaux de compagnie d'entrer en contact avec les zones traitées tant que les surfaces ne sont pas sèches. Laisser les articles et les surfaces traités sécher à fond avant de les utiliser ou de les replacer.

**TRAITEMENT :** Pulvériser le produit dans un endroit moins en évidence pour déterminer si le produit laissera des taches ou une décoloration. Examiner la zone d'essai lorsque le produit est sec. Tenir la bombonne en position verticale, la buse orientée loin de l'utilisateur. Appuyer sur la valve et pulvériser le produit à partir d'une distance de 20 à 25 centimètres. Pulvériser le produit jusqu'à ce que la surface soit humide. On obtient les résultats les plus efficaces lorsque le produit est utilisé dans le cadre d'un protocole de traitement comprenant des mesures de contrôle des ravageurs physiques, environnementales ou chimiques.

**POUR TUER LES PUNAISES DE LIT ET LES ŒUFS DE PUNAISES DE LIT :** Appliquer comme traitement de fentes et fissures sur les plinthes, lattes de plancher, bases de lit, pièces murales, têtes de lit, meubles, cadres des portes et des fenêtres, menuiseries préfabriquées et murs, et autour de ceux-ci. Appliquer en traitement localisé sur les tapis, matelas, sommiers, murs, meubles, planchers et recouvrements de plancher, garde-robes (retirer les vêtements et autres articles avant le traitement) et la quincaillerie de rideaux comme les tringles à rideaux. Avant de traiter, retirer toute la literie et s'assurer de bien aérer et de passer l'aspirateur sur les matelas et les sommiers. Traiter les endroits qui pourraient abriter des punaises de lit ou leurs œufs, particulièrement la bourre, les plis, les coutures et les rebords des matelas. Pulvériser le produit jusqu'à ce que la surface soit humide. Laisser le produit sécher avant de remettre des draps fraîchement lavés.

**MISES EN GARDE :** TENIR HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS. NE PAS appliquer dans un espace clos ou surélevé sans une protection adéquate des voies respiratoires et des yeux. Aérer les zones après leur traitement en ouvrant les fenêtres et les portes ou en utilisant des systèmes fonctionnels de ventilation ou de renouvellement de l'air. Utiliser des ventilateurs au besoin pour faciliter la circulation de l'air. NE PAS appliquer si des personnes ou des animaux de compagnie sont présents sur les lieux. NE PAS laisser entrer des personnes ou des animaux de compagnie dans les zones traitées avant que le produit pulvérisé n'ait séché. NE PAS laisser le brouillard de pulvérisation s'égoutter ni dériver vers des surfaces non ciblées. NE PAS utiliser en pulvérisation d'ambiance. NE PAS utiliser ce produit sur des articles lavables (oreillers, draps, jouets, vêtements). Avant le traitement des matelas, des meubles, des garde-robes, retirer tous les draps et les vêtements, puis passer l'aspirateur à fond. Les matelas et les meubles traités doivent avoir séché avant d'y remettre la literie et les vêtements fraîchement lavés. NE PAS appliquer sur toute la surface du matelas ou du meuble. Appliquer seulement sur le capitonnage ou les coutures. Pour les pulvérisations en surface, utiliser une basse pression ne dépassant pas 345 kPa (50 psi) avec des particules d'un calibre d'au moins 0,1 µm. Nocif en cas d'ingestion. Ne pas faire vomir. Éviter de respirer les vapeurs ou le brouillard de pulvérisation. Peut irriter la peau. Éviter tout contact avec la peau ou les yeux. Les opérateurs antiparasitaires doivent porter un vêtement à manches longues, un pantalon long, des gants résistant aux produits chimiques, des chaussettes et des chaussures ainsi qu'un respirateur muni d'une cartouche anti-vapeurs organiques approuvée par le NIOSH, comportant un préfiltre approuvé pour les pesticides, OU une cartouche approuvée par le NIOSH pour les pesticides pendant le mélange, le chargement, l'application, le nettoyage et les réparations. En cas de contact, rincer à grande eau. Se laver avec du savon et de l'eau chaude après l'utilisation. Recourir à de l'aide médicale si l'irritation persiste. Éviter de contaminer la nourriture humaine ou animale. Ce produit est toxique pour les organismes aquatiques. Puisque ce produit n'est pas homologué pour la suppression des organismes nuisibles dans les systèmes aquatiques, NE PAS l'utiliser pour supprimer les organismes nuisibles aquatiques. NE PAS contaminer l'approvisionnement en eau potable, les sources d'eau d'irrigation ou les habitats aquatiques lors du nettoyage de l'équipement ou de l'élimination des déchets. Ne pas appliquer directement sur les aliments, l'eau ou les aliments complémentaires. CONTENU SOUS PRESSION.

**PREMIERS SOINS :** En cas de contact avec la peau ou les vêtements, enlever tous les vêtements contaminés. Rincer immédiatement la peau à grande eau pendant 15 à 20 minutes. Appeler un centre antipoison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement. En cas de contact avec les yeux, garder les paupières écartées et rincer doucement et lentement avec de l'eau pendant 15 à 20 minutes. Le cas échéant, retirer les lentilles cornéennes au bout de 5 minutes et continuer de rincer l'œil. Appeler un centre antipoison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement. En cas d'ingestion, appeler un centre antipoison ou un médecin immédiatement pour obtenir des conseils sur le traitement. Ne pas faire vomir à moins d'avoir reçu le conseil de procéder ainsi par le centre antipoison ou le médecin. Ne donner **aucun** liquide à la personne empoisonnée. Ne rien administrer par la bouche à une personne inconsciente. En cas d'inhalation, déplacer la personne vers une source d'air frais. Si la personne ne respire pas, appeler le 911 ou une ambulance, puis pratiquer la respiration artificielle, de préférence le bouche-à-bouche, si possible. Appeler un centre antipoison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement. Emporter le contenant, l'étiquette ou prendre note du nom du produit et de son numéro d'homologation lorsqu'on cherche à obtenir une aide médicale. Pour obtenir des renseignements sur les urgences médicales ou les incidents liés aux pesticides, composez le 1-888-740-8712.

**RENSEIGNEMENTS TOXICOLOGIQUES :** Contient un distillat de pétrole – le vomissement peut causer une pneumonie de déglutition. Traiter selon les symptômes.

**DANGERS POUR L'ENVIRONNEMENT :** Toxique pour les organismes aquatiques.

**ÉLIMINATION :** Lorsque le contenant est vide, appuyer sur la valve pour libérer toute pression résiduelle. Éliminer le contenant vide conformément à la réglementation provinciale. Pour tout renseignement concernant l'élimination des produits non utilisés ou dont on veut se départir, s'adresser au fabricant ou à l'organisme de réglementation provincial. S'adresser également à eux en cas de déversement ainsi que pour le nettoyage des déversements.

**ENTREPOSAGE :** Entreposer dans un endroit frais et sec. Ne pas entreposer près d'une source de chaleur ou d'une flamme nue.

2020-1548, 2020-06-01

**AVIS À L'UTILISATEUR** : Ce produit antiparasitaire doit être employé strictement selon le mode d'emploi qui figure sur la présente étiquette. L'emploi non conforme à ce mode d'emploi constitue une infraction à la *Loi sur les produits antiparasitaires*.